

Les adversaires de la prévention brandissent souvent des termes comme liberté et responsabilité individuelle pour contrecarrer toute influence de l'Etat qui vise à prévenir ou à promouvoir la santé de la population. Etre en bonne santé est une simple question de volonté, affirment-ils! S'il est important d'agir sur le comportement et s'il est indispensable que chacun développe sa propre hygiène de vie, nous savons tous que notre capacité d'action sur nos comportements est limitée. Dans le contexte de la révision de la loi sur l'alcool, ceci vaut particulièrement pour les membres les plus vulnérables de notre société, pour les enfants, les jeunes et les per-

sonnes souffrant de dépendances mais également pour tous ceux et toutes celles en situation de crise. C'est la raison pour laquelle la création de conditions favorisant la promotion de la santé joue un rôle de soutien primordial. Ceci est d'autant plus vrai que cela permet d'agir contre l'influence de la publicité et de tout ce qui incite à acheter de l'alcool.

*Dr Christine Romann,
membre du Comité central de la FMH,
responsable du domaine Promotion
de la santé et prévention*

Pas de prévention convaincante en matière de dépendances sans une prévention crédible contre les effets de l'alcool

La consommation excessive d'alcool n'épargne pas un seul organe du corps humain: alors que le foie et le cerveau sont les plus touchés, un lien avec l'alcool est prouvé dans plus de 60 pathologies.

De nouveaux comportements face à l'alcool apparaissent surtout chez les jeunes et ils mettent les médecins face à de nouveaux défis. Lorsque le corps n'a pas encore atteint son poids d'adulte et que la croissance n'est pas achevée, l'absorption de petites quantités d'alcool comporte inévitablement des effets négatifs sur l'organisme. Un jeune sur quatre entre 15 et 19 ans consomme une fois par mois au moins une quantité excessive d'alcool (hyperalcoolisation); chez les 20 à 24 ans, cette proportion est de un sur trois (39%). Tous les jours dans les grandes agglomérations, les services d'urgence des hôpitaux constatent les ravages liés à l'alcool.

En Suisse, les femmes dont le partenaire boit plus de trois verres d'alcool par jour sont quatre fois plus exposées au danger de la violence physique et sexuelle – l'alcool joue un rôle dans près de 30 à 40% des cas de violence domestique constatés par la police ou dans les cabinets médicaux.

Cause de maladies et d'accidents, la consommation excessive d'alcool a aussi des implications sociales et engendre des coûts élevés pour la collectivité.

Les problèmes liés à l'alcool laissent aussi des traces visibles dans l'espace public. Une étude publiée en 2001 par l'Office fédéral de l'environnement a montré que l'élimination des bouteilles engendrait à elle seule des coûts de près de 200 millions de francs: 150 millions à la charge des communes et 50 millions dans les transports publics.

Plus d'un tiers des entreprises suisses comptent dans leur rang des collaboratrices et collaborateurs confrontés à un problème d'alcool. Une étude commanditée en 2010 par l'OFSP a

révélé que les absences (13%), les accidents (4%) et la baisse de performance (83%) qui en découlent coûtent près d'un milliard de francs aux employeurs.

Une politique crédible de lutte contre les effets de l'alcool doit également englober la publicité pour les spiritueux.

En plus des mesures préventives mises en place depuis des années par les institutions spécialisées et les médecins (l'impact de chaque franc investi entre 1997 et 2007 est de l'ordre du facteur 23!), c'est la révision de la loi sur l'alcool qui est désormais à l'ordre du jour. Il s'agit de diminuer la consommation d'alcool excessive et les atteintes à la santé mais aussi de protéger les jeunes. Pour réguler la consommation d'alcool, le moyen le plus efficace repose sur des mesures dissuasives au niveau des prix, notamment contre les alcools bon marché. En effet, c'est la seule mesure préventive, visant à diminuer la consommation et ses conséquences, dont l'efficacité a pu être démontrée avec autant d'évidence que de résultats tangibles.

Une politique cohérente de prévention des effets de l'alcool doit également englober la publicité pour les spiritueux dont l'impôt n'a plus été réajusté depuis 1999, ce qui se traduit par une perte de recettes de 300 millions de francs pour la Confédération. De la même manière, de nouvelles exonérations (partielles) amputeront les rentrées fiscales de quelque 2,5 millions de francs.

Une prévention convaincante en matière de dépendances présuppose une prévention crédible contre les effets de l'alcool. Il reste à espérer que le Parlement partagera cet avis lors des débats sur la révision totale de la loi sur l'alcool, et ceci dans l'intérêt de tous.

Barbara Weil, responsable du département Promotion de la santé